

Étant donné que, d'après le journal de ce matin, le premier ministre aurait déclaré que, pour que le Canada soit maître de sa propre économie, il nous faudra accepter une réduction de 25 à 30 p. 100 de notre niveau de vie, le premier ministre voudrait-il nous dire sur quoi il fonde sa déclaration?

**Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je répondrai volontiers à cette question qui se rapporte à une question qui m'a été posée au cours d'une assemblée des étudiants libéraux vendredi soir dernier.

**Une voix:** Nous sommes tous au courant.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Avant qu'ils abolissent la royauté.

**Le très hon. M. Pearson:** Monsieur l'Orateur, j'ai essayé, au cours de cette assemblée, de faire bien comprendre que si les Canadiens voulaient une politique de nationalisme économique absolu et si nous essayions d'être économiquement autonomes, notre niveau de vie baisserait, je pense, d'au moins 25 p. 100, et peut-être davantage.

**M. Lewis:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Devons-nous comprendre, par la déclaration du premier ministre, qu'avant la diminution de son niveau de vie, le Canada devrait adopter une politique autonome en matière d'économie, ou veut-il parler du contrôle de notre économie?

**Le très hon. M. Pearson:** Non, monsieur l'Orateur, c'est une fausse déduction.

[Français]

### LES FINANCES

#### A PROPOS DE LA DETTE NATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Gilles Grégoire (Lapointe):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Finances.

Étant donné l'augmentation substantielle de l'intérêt pour payer la dette nationale, en 1966-1967, le ministre des Finances peut-il nous dire quelle a été l'augmentation de cette dette du gouvernement canadien et en vertu de quelle mesure législative cette augmentation de la dette a été consentie au ministre des Finances?

**M. l'Orateur:** La question de l'honorable député est très intéressante, mais je ne crois pas qu'elle puisse être posée en ce moment, et je lui suggère de l'inscrire au *Feuilleton*.

[Traduction]

### LE TRANSPORT AÉRIEN

#### L'OACI—PRÉSUMÉE CRITIQUE D'UNE PROPOSITION DES ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. R. N. Thompson (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au

[M. Lewis.]

ministre des Transports. Étant donné l'extrême désaccord concernant la responsabilité envers les passagers tués ou blessés dans des accidents aériens, qui s'est manifesté durant la conférence de l'OACI qui se tient présentement à Montréal, et vu que le délégué en chef du Canada a sévèrement critiqué la politique ou la proposition des États-Unis, accusant ces derniers de manœuvres de ventes à l'arraché qui portent atteinte à la dignité humaine, le ministre a-t-il communiqué avec son homologue américain à ce sujet? Sinon, songe-t-il à formuler des instances au gouvernement américain?

**L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, notre délégation a été chargée d'adopter une certaine attitude à la conférence qui se déroule actuellement. Si je peux fournir des précisions, je le ferai volontiers durant l'étude des crédits de mon ministère.

### LA DÉFENSE NATIONALE

#### L'ANNULATION D'UNE COMMANDE RELATIVE AU SIMULATEUR DU CF-5

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. D. S. Harkness (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Défense nationale. Pourquoi le contrat à l'égard du simulateur du CF-5 à des fins d'entraînement dans l'ARC a-t-il été supprimé?

**L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, on s'est rendu compte que le simulateur était inutile pour cet appareil. Parmi les autres avantages que l'avion présente, c'est un appareil si stable et si facile à manœuvrer que n'importe quel pilote expérimenté d'avion à réaction peut le conduire sur-le-champ. Par conséquent, le simulateur est inutile. En outre, la mesure permet de réaliser des économies.

**L'hon. M. Harkness:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Si toutes ces choses sont vraies, pourquoi n'y a-t-on pas songé avant d'adjuger un contrat pour ce simulateur? de plus, n'est-ce pas là le seul avion de combat de l'ARC pour lequel il n'y a pas eu de simulateur? En outre, n'est-il pas vrai que toutes les forces aériennes du monde ont constaté la nécessité d'un simulateur?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît.

**Des voix:** Répondez.

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

#### VERSEMENTS POUR L'ASSURANCE-FRAIS MÉDICAUX AUX PROVINCES QUI ACCEPTENT LES CONDITIONS FÉDÉRALES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. E. D. Fulton (Kamloops):** Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et